

Farines.

and' rue n° 282, a
i-blanc et pain de
arines 1^{re}, 2^{me}, 3^{me}
fin, avoine et tour-
[611]

rd du

olésion à Bulle jus-
manteau en
Le rapporter chez
à Echarliens contre
[592]

d'anglais.

nglaise voudrait trou-
s à donner dans sa
S'adresser au bureau
indiquera. [594]

OUER

e meublée, ré-
peut chauffer. S'a-
du journal. [596]

la ST-NICOLAS

gasin de M^{me} veuve
ulle, un grand choix
fiserie, sur-
veautés.
n : farines 1^{re}, 2^{me},
ais, tourteaux de
Prix modérés.

Elise REMY.

renti.

de 15 à 16 ans, in-
rait l'occasion d'ap-
s lucratif.
eau du journal. [591]

uvé

la route, entre Riaz
réclamer au bureau
quera. [607]

ndre

eds de foin et regain
HILLARD, entrepre-
[570]

e danse.

esseur de danse
neur de prévenir le
donnera prochaine-
danse à l'Hotel de

faire inscrire chez
dère, Bosson fils,
ur. [586]

WINDSOR

nérateur (des che-
cain, qui, par sa supé-
daille à l'Exposition de
infaillible pour rendre
ouleur naturelle. — Il

Bushwath & Co.

croissance abondante,
qu'ailleurs inconnue. — Ce
— Se vend en flacons et
différents et Parfumeurs.
édée, l'éminent baryton

me soit donné l'occasion
Royal Windsor.

eux ans, je l'ai recom-
et en ai fait des envois à
nt fait mille compliments
usage.

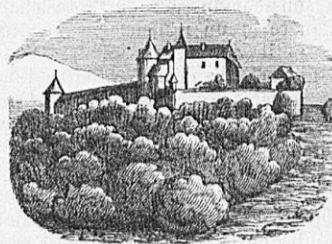
Pillette, 10, boulevard

obtenus avec votre Royal
satisfait que je l'ai de-
lé dans ma clientèle.

le l'Échiquier, PARIS.
de la maison de chaque flacon
la dessus de chaque flacon
Suisse: CLERMONT.
Dépôt à BULLE chez
eur-parfumeur. [434]



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» 6 mois » 2.—
Pour l'Étranger le port en sus.
Prix du Numéro 15 Cts.
On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL Grand'Rue N° 295, BULLE.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton
10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts.,
la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.
Lettres et argents franco.

Les Annonces de provenance étrangère au Canton doivent être exclusivement adressées à l'Agence de publicité Haasenstain & Vogler.

Les personnes qui prendront un abonnement à la GRUYÈRE pour l'année 1884, recevront le journal dès ce jour sans augmentation de prix.

BULLE, le 23 Novembre 1883.

A propos de la crise économique et de la ligue des consommateurs.

(Suite et fin.)

D'après la *Liberté*, donc, il est une classe de personnes qui trouvent des satisfactions intellectuelles aux dévotions lointaines, etc., qui sont le fond de tout pèlerinage; nous l'admettons et le croyons. Mais ces dévotions et cérémonies peuvent s'exécuter à domicile et dans les églises du canton aussi bien qu'ailleurs, et c'est un luxe inutile et dispendieux d'aller chercher à Paray-le-Monial, à Lourdes et autres lieux éloignés les satisfactions intellectuelles et morales qu'on peut obtenir aussi bien à Notre-Dame de l'Evy, à Bourguillon, aux Capucins de Bulle. — Le nécessaire s'impose toujours avant le luxe, lorsque les temps sont durs surtout. L'indispensable, quoi que l'on fasse, consistera toujours à avoir subsistance et abri, cet abri fût-il de quelques planches; si l'on peut s'abriter sous un toit, c'est mieux; et si le toit recouvre des appartements confortables et bien clos, c'est mieux encore; le mobilier en palissandre et la peau de lion pour descente de lit n'arrivent qu'en dernier lieu. Or, s'en aller pèleriner au loin alors qu'on peut pratiquer ses dévotions sur place, c'est vouloir le mobilier de luxe et la peau de lion alors qu'on a faim.

Un simple petit calcul en dira plus long sur ce sujet que tout le reste: les pèlerinages à Lourdes et à Paray se composaient bien de 1,200 à 1,500 pèlerins; retenons-en mille. Les frais de voyage et d'entretien s'élevaient certes à plus de 25 francs par tête de pèlerin; n'en comptons que vingt. Plus de mille personnes à 20 francs, ci: de 20,000 à 25,000 francs

au moins de dépensés par expédition, ce qui, à raison de deux pèlerinages par an, fait de 40,000 à 50,000 francs. Mais nous avons derrière nous dix ans de pèlerinages, ci: un demi-million dépensé en pure perte, c'est-à-dire pour aller chercher bien loin des « satisfactions intellectuelles, que l'on a sous la main. — Que de vêtements et d'aliments cette somme ne représente-t-elle pas? Ce ne sont pas quelques kilos de macaroni achetés de plus chez M. Kolly ou quelques douzaines de cornets pris chez M. Anthonioz qui nous rendront le demi-million, quoi qu'en dise la *Liberté*. Ainsi l'a du reste pensé Mgr Mermillod lorsque, récemment, il a voulu remettre en honneur le pèlerinage au sanctuaire de Bourguillon.

Mais le pèlerin fribourgeois, qui se rend à Einsiedlen, voit les belles fermes et les riches cultures des cantons de Berne et de Zurich, et il y puise un enseignement! nous conte la *Liberté*.

Nous voilà bien loin du temps où nos agriculteurs pouvaient en remonter à nos voisins! On nous concède qu'ils ont quelque chose à en apprendre, aujourd'hui. — Eh! bien, si la *Liberté* n'a plus que cet argument en faveur des pèlerinages, il faut les supprimer sans retard. Quoi? Vous voulez que vos pèlerins se rendent compte des cultures, des vergers et des aménagements des fermes de contrées qu'ils traversent à toute vapeur et tout préoccupés de leurs dévotions? Mais, depuis qu'ils sillonnent de la sorte les campagnes bernoises et zurichoises ont-ils, agriculturement parlant, rapporté un seul profit de leurs expéditions? Ont-ils amélioré un seul verger, émondé un seul arbre fruitier? En ont-ils débarrassé un seul de ses branches gourmandes? Ont-ils délivré un seul tronc des drageons ou rejetons qui l'épuisent, lui et le sol? Ont-ils conquis à la culture la moindre parcelle de terrain vague, assaini un seul marais, extirpé quelques perches seulement de taillis? Avez-vous vu remplacer par une seule ferme ces sordides baraques qui abondent malheureusement sur notre sol, dans la Singine, et dont l'unique local abrite des familles entières dans la promiscuité la plus absolue?

Ah! M. Théraulaz! c'est pour parquer dans le canton les milliers et les centaines de milliers de francs que lui enlèvent les pèlerinages qu'il faudrait inventer une ligue! Songez-y. Assurément, notre vénéré évêque ne vous marchandera pas cette fois-ci son concours.

CONFÉDÉRATION

Le Conseil fédéral a adopté le 21 novembre une série de propositions portant encouragements à l'agriculture sous la forme de subsides aux cantons et aux sociétés agricoles pour une somme annuelle de 250,000 francs.

Ces propositions feront l'objet d'un message à l'Assemblée fédérale.

Le Conseil fédéral a nommé lieutenants dans les troupes d'administration MM. Armand Thibaud, de Concise, à Lausanne; Conrad Uhlmann, de Feuerthalen, à Genève.

Industrie. — Le Conseil fédéral a décidé de demander à l'Assemblée fédérale un crédit de 160,000 francs, dans le but de favoriser le développement de l'industrie en Suisse. Il s'agit de fournir des subsides à des écoles professionnelles, musées industriels et autres institutions de ce genre.

La Société des agriculteurs suisses, après avoir, dans une réunion antérieure, entendu des rapports présentés par MM. Schvamm et Schenkel, a pris dans sa dernière réunion mensuelle, à l'unanimité, les résolutions suivantes: 1° La Société voit, dans une application étendue du principe de l'association à l'exploitation agricole, un moyen très important d'améliorer la situation économique des campagnards; — 2° Il est opportun de rédiger une brochure populaire rendant compte des résultats obtenus par ce système, soit dans notre pays, soit à l'étranger, indiquant les mesures à prendre pour constituer des associations de ce genre, et contenant des modèles de statuts, des formulaires et des instructions pour la comptabilité. Il serait désirable d'organiser d'une manière uniforme cette entreprise et de l'encourager, par exemple, en offrant un prix à la meilleure brochure de ce genre; — 3° Ces résolutions seront communiquées au département du commerce et de l'agriculture, avec prière de les renvoyer à l'examen de

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

UN CORSAIRE.

FRAGMENT DU JOURNAL D'UN INCONNU.

J'étais donc depuis huit jours à bord de la *Couronne*, lorsqu'un matin on apprend qu'un nommé Dubreuil, un matelot de mon pays, assez mauvais gueur du reste, s'était évadé pendant la nuit, ayant, à ce qu'il paraît, trouvé moyen de se cacher le soir dans une grande chaloupe de ronde. Une fois l'embarcation poussée au large, comme le temps était noir, on le prit pour un matelot de service; puis, quand il vit le moment favorable, il se jeta à l'eau, plongea et disparut sans qu'on ait jamais pu parvenir à le rejoindre.

Vous concevez si cette nouvelle irrita mon désir de m'échapper à mon tour; mais je ne trouvais personne de sûr à qui me confier, et je ne voulais rien hasarder, par les motifs que je vous ai dits, lorsque ma bonne étoile amena, comme prisonnier à bord de la *Couronne*, un capitaine corsaire de mes amis, gaillard solide, entreprenant... un homme enfin.

Dès que nous nous fumes reconnus, nous comprimes tout de suite, sans nous le dire, qu'il fallait surtout laisser ignorer cette rencontre au commandant: aussi j'eus toujours l'air d'être plutôt mal que bien avec Tilmont (c'est comme ça qu'il s'appelait).

Tilmont avait avec lui un vieux matelot, nommé Jolivet, dont il était sûr, car ils naviguaient ensemble depuis vingt ans; nous convînmes de nos faits, et huit jours après la fuite de Dubreuil, jour pour jour, les choses étaient en bon train.

Le matin de ce jour-là, le manchot me fit appeler dans sa chambre, il était radieux, pimpant et se frottait le menton plutôt d'un air à se faire casser les reins... que souhaiter le bonjour: — Capitaine, — me dit-il, — vous avez voulu jouer gros jeu contre moi, vous avez perdu; c'est malheureux, une autre fois choisissez mieux vos confidents.

Comment cela? — lui dis-je sans me déconcerter.

Oui, — reprit-il en époussetant son collet d'un air dégagé — oui, vous deviez vous sauver demain ou après par un trou fait à la muraille de la coque du navire, à bâbord près du *Black Hole*; c'est un nommé Jolivet qui faisait le trou, vous lui aviez donné dix louis pour le faire, il m'a demandé quinze guinées pour me le vendre, et je les lui ai données bien vite; car, en vérité, c'était pour rien.

Comme bien vous pensez, j'étais exaspéré et j'aurais étranglé Jolivet, si je l'avais tenu. — Une fuite si bien ménagée! — disais-je au manchot en trépignant, — une fuite à son heure! sur le point de réussir!... etc., etc.

Je conçois que c'est désolant, — me répondit le scélérat d'Anglais; — mais, pour vous consoler, capitaine, buvons un verre de madère à votre prochaine évaison.

Que voulez-vous, — lui dis-je, — c'est à refaire... heureusement qu'il reste de la muraille à percer. — Et comme, après tout, il n'y a pas de quoi se tuer pour cela, nous bûmes à la prochaine, et nous allâmes nous promener dans la batterie basse.

J'étais ou plutôt j'avais l'air navré, désespéré, tandis que le manchot n'avait jamais été plus gai; il ricanait, il sifflait, il ronçolait en chantant faux comme un Anglais qu'il était; enfin il ne pouvait cacher sa joie d'avoir fait rater ma fuite, et il était bien certainement dans son droit.

Comme nous nous promenions depuis une demi-heure dans la batterie basse, lui toujours guilleret, moi toujours triste, un tapage infernal partit au-dessus de notre tête dans la batterie de 18, et interrompit notre conversation, qui n'était pas vive.

Qu'est-ce que cela? — demanda le commandant à un aspirant qui descendait.

Commandant, ce sont les prisonniers qui dansent; il y a bal là-haut comme tous les jours.

Est-ce que ne voilà pas ce gueur de manchot qui s'avisa de dire: — Faites cesser, monsieur; cette joie est inconvenante de la part des prisonniers, le jour où l'un d'eux a vu son projet de fuite avorter... faites cesser aujourd'hui, monsieur.

Et, avant que j'aie pu l'en empêcher, le chien d'aspirant remonta, et ce bruit, qui tonnait à nous étourdir, cessa à l'instant.

Alors, je l'avoue, malgré moi je pâlis comme un mort; car, au moment où la danse cessa; un léger bruit, heureusement imperceptible pour tout autre que pour moi, se fit entendre derrière la cloison qui formait la chambre de Tilmont, chambre sur le plafond de laquelle les danseurs paraissaient sauter le plus volontiers. Ce léger bruit, qui ressemblait au cri d'une scie, dura à peine une seconde après que la danse n'ébranla plus le plancher de la batterie; mais, comme je vous l'ai dit, cette seconde suffit pour me faire un damné mal; on m'eût

la sous-commission qui sera chargée de faire une enquête et un rapport sur la situation économique des petits cultivateurs.

La Société a décidé en outre de s'adresser à toutes les sociétés agricoles cantonales pour leur demander de faire discuter la question des associations coopératives dans leurs sections.

Le bulletin sanitaire du bétail annonce la levée du séquestre sur une étable à Gène-Bougeries, et signale le fait que 1926 têtes de bétail sont atteintes de la surlangue dans le Tyrol et 260 dans le Vorarlberg. L'Italie, la Hongrie, Fiume, la Croatie et la Slavonie sont actuellement exemptes de la peste bovine.

Berne. — Mardi, entre-midi et une heure, le collège de Neuveville a été visité par un hardi voleur; cet individu s'introduisit, au moyen d'une fausse-clef, dans la mansarde de M. le professeur K., où il s'empara d'un habillement complet et d'un pardessus achetés la veille.

M. K. s'aperçut immédiatement du vol, et, après avoir refermé la mansarde à clef, alla chercher la police.

En son absence, Mme K. et sa fille étant retournées au galetas, afin d'y faire une nouvelle perquisition, trouvèrent de nouveau la porte de la mansarde ouverte. Mme K. entra et se trouva en face du voleur occupé à s'habiller une seconde fois avec les vêtements de son mari: elle saisit bravement le filou par les pans du manteau qu'il venait de s'approprier et appela à l'aide. Le malfaiteur parvint cependant à se dégager et s'enfuyait, quand, au bas du premier escalier, il tomba dans les bras d'un gendarme qui le mit en lieu sûr.

C'est un Allemand du nom d'Ulrich; il était porteur d'un assortiment complet de fausses-clefs.

Zurich. — Le célèbre Bünzli, meunier à Uster, qui s'était enfui en Australie, vient d'être condamné à cinq ans de prison, à six mois de privation de ses droits civiques, aux frais du procès et à ceux de l'extradition, qui se montent à 8000 fr. et à 100 fr. d'amende. Ce malheureux n'avait pas commis moins de trente et un faux. L'actif était de 48,000 francs, le passif de 200,000 francs et c'est avec 2400 francs que le fuyard était parti pour l'Australie.

Lucerne. — D'après une dépêche de l'*Intelligenzblatt*, le train direct est arrivé le 19 à 10 heures à Lucerne avec trois wagons. Un wagon-salon, un wagon ordinaire et un fourgon de bagages. Dans le wagon-salon se trouvait le prince impérial d'Allemagne, avec quatre personnes de sa suite. Dans l'autre wagon se trouvait le personnel de service. Les passagers ne sont pas descendus; l'arrêt ne dura que 10 minutes. Le train contenant le prince et ses gens fut placé à la suite de celui du Gothard qui partit aussitôt. Une grande foule s'était rassemblée à la gare, mais personne ne put stationner sur le quai. Un déjeuner était préparé à Göschenen. Le prince impérial arrivera à 10 heures du soir à Gènes où il sera reçu par le prince Amédée, frère du roi Humbert. Les nobles voyageurs descendront au palais royal. La ville devait être illuminée. Le lendemain, départ pour l'Espagne. Le capitaine du vaisseau, école *Adalbert*, est en possession de lettres scellées et ne prendra connaissance qu'en pleine mer des instructions qui y sont contenues.

— Le gouvernement de ce canton a répondu au Conseil fédéral qu'il était prêt à prendre part à une conférence ayant pour objet la reconstitution de l'évêché de Bâle.

scie le cœur que ça n'eût pas été pire.

> Heureusement le manchot prit cette pâleur pour celle de la colère, car aussitôt je m'écriai furieux: — Et moi, monsieur, je m'oppose à cela: punir ces pauvres gens parce que j'ai été assez sot pour me laisser surprendre, ce n'est pas juste. Vous voulez me faire haïr de mes compatriotes, c'est une lâcheté, monsieur, entendez-vous, une lâcheté; et si vous êtes homme d'honneur, vous leur permettrez de recommencer leur danse.

> — Calmez-vous, capitaine, — me dit obligeamment le manchot; — je vais moi-même leur en donner l'autorisation.

> Et la brute, le sot, le triple sot de manchot d'Anglais y alla lui-même... concevez-vous, lui-même... — s'écriait le capitaine en bondissant sur sa chaise, et tapant dans ses mains avec une joie frénétique et des éclats de rire qui nous stupéfaient.

> Je vais vous expliquer pourquoi je ris tant à ce souvenir, — ajouta-t-il en se calmant, — c'est que vous ne savez pas une chose... Ces hommes qui dansaient, c'était moi qui, depuis huit jours, les payais vingt sous par tête pour danser et faire un train d'enfer au-dessus de la chambre de ce pauvre Tilmont, sous le prétexte de l'embêter, mais, dans le fait, afin qu'on n'entendît pas le bruit qu'il faisait en me creusant pendant ce temps-là un trou dans la muraille du navire, qui formait un des côtés de sa cabane.

> C'est que la trahison de Jolivet était convenue entre lui, moi et Tilmont, et qu'il n'avait vendu le trou qu'il m'avait fait que pour détourner l'attention et renforcer nos fonds des quinze guinées que le manchot lui avait données pour sa trahison. C'est qu'enfin, pendant cette nuit même, je devais m'évader, car le trou de Tilmont était à peu près fini, et les vents

Schwytz. — Le *Bote der Urschweiz* nous annonce la mort de deux religieux du couvent d'Einsiedeln, le Père Jean-Baptiste Muller, professeur au gymnase, archiviste et inspecteur d'écoles, et le P. Justus Landolt, très connu comme historien.

Bâle. — On annonce à la *N. G. de Zurich* la faillite de l'entrepreneur Aichner-Burckhart, victime de la crise du bâtiment. A la suite de cette banqueroute, 54 immeubles seront mis aux enchères. Deux faillites analogues font monter ce chiffre à 65. Un fait des réflexions mélancoliques sur les conséquences de ces désastres. — Il y a de quoi.

Vaud. — On annonce que les six mille signatures demandant la révision de la Constitution sont déjà réunies et ont été déposées hier à la Chancellerie.

Le vote populaire aura donc lieu certainement. Il sera probablement fixé au 26 décembre.

— Mardi soir, un ouvrier boucher de Vallorbes qui rentrait chez lui en état d'ivresse, a fait une chute si malheureuse dans les escaliers du bâtiment qu'il habitait, qu'on l'a relevé à l'état de cadavre.

Neuchâtel. — On lit dans la *Suisse libérale* une petite anecdote assez joyeuse:

Un préposé à la police des étrangers, d'une localité que nous ne désignerons pas, avait l'autre jour à faire le signalement d'un individu expulsé du canton parce que ses papiers n'étaient pas en règle. Pour la taille, le nez, la bouche, les yeux, la couleur des cheveux, tout alla facilement. Mais c'est à la rubrique « Langue » que les choses se compliquèrent:

— Tirez la langue! fit le préposé. — Mais, monsieur... — Tirez la langue, vous dis-je!

Le malheureux n'en voyait pas la nécessité et la manifestation exigée se faisait attendre. — Ah! ça, reprit le préposé exaspéré, montrez-moi votre langue, ou faut-il « qu'on vous la sorte!... »

L'expulsé finit par tirer la langue à l'exigeant préposé, qui, constatation faite, remplit gravement la rubrique: « Langue... rouge. »

Le signalement fut envoyé au Château. Il ne tarda pas à en redescendre, avec prière d'indiquer d'une façon plus précise la langue que parlait le titulaire du signalement.

On en rit encore au Château.

Genève. — Le gouvernement de Genève a alloué à la Société alpestre suisse, pour la station laitière de Lausanne, dirigée par M. Schatzmann, la somme de 100 francs.

— Mardi, environ 250 émigrants, hommes et femmes, venant des cantons des Grisons, Berne, Fribourg et Valais sont arrivés à Genève par les trains de 6 et 9 heures du soir. Ces émigrants sont descendus à l'hôtel du Boulevard et y ont passé la nuit. Ils ont dû partir mercredi matin pour Bordeaux où ils s'embarqueront à destination du Chili.

CANTON DE FRIBOURG

Echos du Grand Conseil.

La nomination du chancelier d'Etat a été portée aux tractanda de la session de novembre. Mais voilà qu'une réunion de députés tépelets, tenue lundi soir, décide de ne pas renommer le titulaire actuel, M. Bourgnécht. Ne pas renommer, démolir ou dégommer, c'est très bien, mais remplacer, c'est plus difficile.

Il fallait donc trouver du bois pour remplacer M. Bourgnécht; il paraît que le clan libertard n'a pas en chantier le bois qu'il faudrait. Aussi mardi, M. le

paraissaient devoir souffler vigoureusement du nord-ouest, ce qui nous annonçait une nuit sombre et orageuse.

> Comme je vous l'ai dit, cela se passait huit jours après l'évasion de Dubreuil; mon faux trou avait été vendu, la danse avait recommencé, et j'avais le désespoir sur le front et la France dans le cœur... car Tilmont venait de m'avertir par un signe convenu que le trou était tout à fait fini.

> J'allais monter sur le pont pour voir encore d'où se faisait la brise, lorsque j'entendis le bruit du sifflet du maître, qui appelait tout le monde en haut.

> Au même instant un timonier vint me prévenir que le commandant me demandait sur la dunette.

> Je n'y comprenais rien; je monte tout de même; mais qu'est-ce que je vois? L'état-major anglais en grand uniforme, les troupes sous les armes, les prisonniers rangés sur les gaillards, et, comme d'habitude, sous le feu de quatre caronades chargées à mitraille.

> Le commandant Rosa avait un air grave et solennel que je ne lui connaissais pas. Il se tenait debout: à ses pieds était un hamac posé sur le pont et recouvert d'un pavillon noir.

> Le manchot ordonna de battre un ban, et quand les tambours eurent cessé de rouler, il dit en français:

— Il y a huit jours qu'un des prisonniers de ce ponton s'est évadé. Arrivé aux bords de vase, il y est resté engagé. Or, voici ce qui lui est arrivé. — Puis, se tournant vers moi: — Capitaine, — me dit-il, — voyez donc si par hasard vous ne reconnaissez pas ce camarade? — Et, disant ces mots, il écarta d'un coup de pied le pavillon qui couvrait le hamac. Alors je vis un cadavre tout nu, très-gonflé, et d'une couleur verdâtre; mais ce qu'il y avait d'horrible, c'était sa figure

député Corpataux, se faisant l'exécuteur des basses œuvres tépelettes, a proposé le renvoi de la nomination au mois de février. C'est au mois de février aussi qu'expirent les fonctions de M. Bourgnécht, de telle sorte que du jour au lendemain on dira à M. Bourgnécht: « Faites vos malles. » — Oh! délicatesse!

Il va sans dire que le Grand Conseil a voté le renvoi.

Fribourg, 23 novembre.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de venir vous ennuyer de nouveau de cet ennuyeux de Grand Conseil. Je dis ennuyeux, et j'en veux pour preuve M. Grandjean, qui a mis un lorgnon par coquetterie et aussi pour mieux voir et qui, malgré cela, s'est endormi. Il n'en est pas de même de M. Schwarz, son voisin et frère jumeau; depuis ma dernière correspondance il n'a pas fermé l'œil; il a horreur des lits et de tout ce qui, de près ou de loin, semble inviter au repos. Aussi, pour le récompenser, la majorité vient de l'appeler aux fonctions de scrutateur en remplacement de M. Jules Glasson qui voyait trop clair.

M. Wuilleret est nommé président du Grand Conseil pour 1884.

Par 50 voix, M. Charles Bolzern est appelé aux fonctions d'intendant des bâtiments en remplacement de M. Auguste Fragnière, démissionnaire.

M. Romain Schaller, présenté en second, a réuni 31 suffrages.

Agrérez, M. le Rédacteur, etc.

Estavayer, le 20 novembre 1883.

« M. Ch. Bullet vient de prendre possession de son siège de député » telle est la grande nouvelle annoncée par les journaux tépelets. Fichtre! il en vaut la peine. Comprenez-vous bien, ô Broyards, l'importance de cet événement? Quand vous envoyez des députés de ce calibre siéger à côté de Mrs. Chassot et Burgisser, l'avenir est rassurant, car on ne peut pas être plus amoureux du bien du peuple. Il a le défaut, dit-on, de ne pas parler; mais après tout, c'est fort heureux, car du moins il ne pourra pas divulguer nos dettes jusqu'au Grand conseil, et c'est déjà bien assez qu'il se serve de ce joli moyen en temps d'élections. Du reste, étant frère du député Léon Bullet, beau-frère des députés Genoud-Repond et Théraulaz-Genoud-Repond, ce dernier parlera pour toute la famille. Sa réputation de financier étant faite dans la Broye, espérons qu'il pourra rendre quelque service à notre gouvernement dont les finances commencent à tourner en déficit. Il votera sans doute avec M. Python la réorganisation des impôts dans le sens d'une égale répartition; sans doute qu'il veillera aussi à ce que des rentiers ne puissent soustraire leur fortune à l'impôt, ainsi que cela s'est vu à Estavayer et ailleurs. Si les riches payaient leur part des charges publiques, les classes peu aisées pourraient en être complètement exonérées.

Bref, tout va de mieux en mieux: le gouvernement lui-même va se faire banquier et nous prêter de l'argent sur nos terres au 4%; les impôts vont être refondus; une ligue des consommateurs établie; les industries catholiques ont consolidé leur position; et, pardessus tout, M. Ch. Bullet a pris possession de son siège de député.

R. L.

Un attentat, dont l'espèce est heureusement très rare en Suisse, s'est commis, il y a quelque temps sur la route de Fribourg à Bulle.

Pendant la montée près de Farvagny, la voiture

toute déchiquetée, et surtout les orbites sanglantes de ses yeux, qui étaient vides; ils avaient été mangés par les corbeaux...

> A voir ce visage en lambeaux, desséché par le soleil, il était clair que ce malheureux, enfoui dans une vase épaisse et visqueuse, n'avait pu s'en tirer; que, plein de force, de vie, il y avait attendu la mort pendant des jours!! et que peut-être à la fin de son agonie, en voyant les oiseaux de proie tourner sur sa tête, il avait pu prévoir ce qui l'attendait!...

« Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il m'est impossible de rendre l'impression que fit la vue de ce cadavre sur l'équipage et sur moi-même. Mon sang ne fit qu'un tour, je l'avoue; car la première pensée qui me vint fut que, pendant la nuit, j'allais avoir la même vase à traverser, et que le même sort m'attendait peut-être. Mais comme j'ai toujours eu assez d'empire sur moi, je me contins, et quand le maudit manchot, après avoir regardé tout le monde pour juger de l'effet que ça produisait, se retourna de mon côté et me dit de nouveau: — Eh bien, capitaine! reconnaissez-vous ce camarade? »

> Je croisai mes mains derrière mon dos, et je lui dis d'un air dégagé (qui me coûtait durement à prendre, je vous le jure):

— Je reconnais parfaitement le camarade, monsieur... C'est Dubreuil, un matelot de mon pays; mais il n'y a pas grand mal, c'était un mauvais gueux qui battait sa mère.

(A suivre.)

postale a été poigné assés tillon-cond et, après a nistré une quelle le b Une enq la trace de

L'un de rochers al cadavre d On suppos

Lundi p plaisants s les fenêtr (ancien ch Une de ces tomba mo Espéron ces polisso

Nous a par la so et la musi La soci sensibles; musique d s'attarder parait vo à la musiq à voir ne s La musiq plus favor se présen geuses.

On com divers, la pelet. Mme G d'une mal Or, un une cham il chauffa

Le lend de vie à de carbon A peine se remar Henri, es curieux d tion du d du médec

Hier, M notre vill tout jeun

Ce cha il faisait sur le toi le caprice maison.

M. Len Bâle qui

Malgré qu'exerce dans la C

La sen charlens de quelq

Mercrre à Riaz qu

Inutile ditent en faire la c voleurs.

L'auvre le trucul taxé de t du parti mains an

faisant l'exécuteur des basses
proposé le renvoi de la nomina-
C'est au mois de février aussi
de M. Bourgnicht, de telle
demain on dira à M. Bourgnicht.
Oh ! délicatesse !
le Grand Conseil a voté le

Fribourg, 23 novembre.

Rédacteur,
vous ennuier de nouveau
Grand Conseil. Je dis ennuyeux,
M. Grandjean, qui a mis un
et aussi pour mieux voir et
endormi. Il n'en est pas de
son voisin et frère jumeau ;
espondance il n'a pas fermé
its et de tout ce qui, de près
viter au repos. Aussi, pour
orité vient de l'appeler aux
en remplacement de M. Jules
clair.

amé président du Grand Con-
rles Bolzern est appelé aux
s bâtiments en remplacement
e, démissionnaire.
présenté en second, a réuni
eur, etc.

ayer, le 20 novembre 1883.

de prendre possession de son
est la grande nouvelle annon-
pelets. Fichtre ! il en vaut la
bien, ô Broyards, l'importance
nd vous envoyez des députés
côté de Mrs. Chassot et Bur-
rant, car on ne peut pas être
du peuple. Il a le défaut,
r ; mais après tout, c'est fort
ne pourra pas divulguer nos
onseil, et c'est déjà bien assez
moyen en temps d'élections.
u député Léon Bullet, beau-
ud-Repond et Théraulaz-Ge-
parlera pour toute la famille.
ier étant faite dans la Broye,
ndre quelque service à notre
finances commencent à tour-
a sans doute avec M. Python
ôts dans le sens d'une égale
qu'il veillera aussi à ce que
nt soustraire leur fortune à
est vu à Estavayer et ailleurs.
r part des charges publiques,
rraient en être complètement

en mieux : le gouvernement
quier et nous prêter de l'ar-
4 % ; les impôts vont être
consommateurs établie ; les
t consolidé leur position ; et,
Bullet a pris possession de

R. L.

pèce est heureusement très
amis, il y a quelque temps
à Bulle.

près de Farvagny, la voiture

out les orbites sanglants de ses
avaient été mangés par les cor-

mbreaux, desséché par le soleil,
eux, enfoui dans une vase épaisse
en tirer, que, plein de force, de
mort pendant des jours ! et que
gonie, en voyant les oiseaux de
avait pu prévoir ce qui l'atten-

qu'il m'est impossible de rendre
ce cadavre sur l'équipage et sur
qu'un tour, je l'avoue ; car la pre-
que, pendant la nuit, j'allais avoir
et que le même sort m'attendait
toujours en assez d'empire sur
le maudit manchot, après avoir
juger de l'effet que ça produisait,
me dit de nouveau : — Eh bien,
ce camarade ?
rière mon dos, et je lui dis d'un
durement à prendre, je vous le

ement le camarade, monsieur...
de mon pays ; mais il n'y a pas
s gneux qui battait sa mère.

(A suivre.)

postale a été attaquée par un individu mal vêtu. Em-
poigné assez fortement par le cou, le courageux pos-
tillon-conducteur T. s'est vigoureusement défendu,
et, après avoir terrassé cet importun, lui a admi-
nistré une schlague de son manche de fouet, de la-
quelle le brigand se souviendra.
Une enquête s'instruit et la justice doit être sur
la trace de cet audacieux scélérat.

L'un de ces jours derniers, on a trouvé dans les
rochers abrupts de la Veveyse, au Vieux-Châtel, le
cadavre de Charles Millasson, de Châtel-St-Denis.
On suppose qu'il a été frappé d'apoplexie.

Lundi passé, vers le soir, à Domdidier, des mauvais
plaisants se sont amusés à jeter des pierres contre
les fenêtres de la maison des Sœurs Théodosiennes
(ancien château) et ont ainsi brisé quelques vitres.
Une de ces bonnes Sœurs prit tellement peur, qu'elle
tomba morte sur le coup.

Espérons que la police saura mettre la main sur
ces polissons.

GRUYÈRE

Nous avons entendu le concert donné dimanche
par la société de chant la *Chorale* avec la *Cecilia*
et la musique instrumentale.

La société des demoiselles a fait des progrès très
sensibles ; l'exécution des morceaux donnés par la
musique dénote qu'il y a du travail ; mais à quoi bon
s'attarder à la critique puisque le public de Bulle
paraît vouloir se désintéresser de tout ce qui touche
à la musique. Les vides qui, dimanche, faisaient peur
à voir ne sont pas de nature à encourager les sociétés.
La musique de Landwehr peut se consoler, elle a été
plus favorisée que la *Chorale*, pourtant cette dernière
se présentait dans des conditions bien plus avanta-
geuses.

On commente beaucoup à Grandvillard et en sens
divers, la mort subite de la femme d'un fervent té-
pelet.

Mme G..... souffrait depuis un certain temps déjà
d'une maladie qui ne pardonne pas.

Or, un soir, dit-on, son mari la fit transporter dans
une chambre du premier étage qu'à défaut de poêle
il chauffa en y plaçant un réchaud rempli de braises.

Le lendemain matin la pauvre femme avait passé
de vie à trépas, asphyxiée, sans doute, par l'oxyde
de carbone.

A peine cinq à six semaines après, le veuf tépelet
se remariait avec un ancien amour.

La défunte avait, quelques jours avant son décès,
disposé par testament en faveur de son mari de tout
ce qu'elle possédait.

Qu'y a-t-il là de vrai ! Nous ne savons. Mais nous
croyons que le titre de tépelet du mari n'est pas une
raison suffisante pour dispenser la police judiciaire
d'une enquête.

L'officier d'état civil de Grandvillard, M. Curat
Henri, est en même temps juge de paix. Nous serions
curieux de savoir si, conformément à la loi, l'inscrip-
tion du décès a été accompagnée d'une déclaration
du médecin.

Hier, M. David Lenoir de l'Etivaz, a promené dans
notre ville un chamois de 18 mois qu'il avait pris
tout jeune et qu'il a élevé.

Ce charmant animal est parfaitement apprivoisé ;
il faisait ménage commun avec les chèvres, dormait
sur le toit de la grange, rentrait à l'écurie lorsque
le caprice l'en prenait, sautait, gambadait près de la
maison.

M. Lenoir l'expédiait hier au jardin zoologique de
Bâle qui en avait fait l'acquisition.

Malgré la surveillance aussi active qu'intelligente
qu'exerce notre gendarmerie, les vols se multiplient
dans la Gruyère.

La semaine passée on a volé dans une maison d'E-
charlens tout le linge d'une lessive, pour une valeur
de quelques cents francs.

Mercredi, des voleurs ont enlevé à l'Hôtel-de-Ville
à Riaz quantité de victuaille : fromage, jambon, etc.

Inutile d'ajouter que les auteurs de ces vols mé-
ditent en liberté d'autres exploits. Il est plus aisé de
faire la chasse aux amendes que de courir après les
voleurs.

Sorens, le 20 novembre 1883.

Pauvre Cyprien de Praz-Genoud ! Après avoir été
le truculent radical des deux révisions, après avoir
taxé de tièdes, de suspects, de *mitous* les plus fermes
du parti libéral, être obligé, n'ayant plus d'autres
mains amies à serrer, de rechercher celle de Kren-

ger, de courtiser le caissier d'amortissement, de de-
venir l'instrument, l'esclave des Morard et des Du-
villard, c'est triste, bien triste.

Te voilà donc transfuge, traître à ton passé, *radical noir* comme l'on dit, tépelet ; te voilà devenu
syndic, pissenlit, fleur jaune du bouquet libertard.

Soit, c'est un nettoyage.

Mais au moins, fais en sorte comme syndic de notre
commune, de ne pas te faire et lui faire vergogne et dé-
mens que tu aies sondé à l'avance les fromages que tu
présentais à la commission préalable pour être envoyés
à l'exposition de Zurich.

C'est tout ce que nous te demandons.

La sentinelle du Gerignoz.

Sâles, 23 novembre 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Or, il advint que Mme Rebecca, consentit à rejoind-
re le toit conjugal. Je vous raconterai en son temps
cette singulière réintégration au domicile du grand
pharisien. Depuis, la chaste épouse passe ses heures
à couler des confitures, mais plus souvent à cueillir
des groseilles pour les vendre au marché et garnir
ainsi l'escarcelle des chopines.

Quant au grand pharisien non seulement il tient
égale la balance de la justice, mais il a ouvert bouti-
que de bons principes, et de produits pharmaceutiques ;
il est, si vous le voulez, marchand d'orviétan et au-
tres denrées de ce genre.

On annonce qu'il va servir ses drogues comme
arme de guerre contre ses ennemis politiques ; la
potion est déjà, dit-on, toute préparée pour l'un
d'eux ; reste le moyen de la lui faire avaler.

Le moyen est énergique ; on va, si la chose réussit,
supprimer rapidement ces affreux bienpublicards.

Mme Rebecca ne serait pas encore au courant du
secret, dès qu'elle aura surpris quelque chose, je vous
le ferai savoir.

En attendant, veuillez agréer, M. le Réd. etc.

ÉTRANGER

Allemagne. — L'empereur a accordé le 20 no-
vembre, une longue audience au général Wannovski,
ministre de la guerre de Russie, qu'il a invité à dî-
ner.

Espagne. — *Le voyage du prince impérial d'Al-*
lemagne.

Nous apprenons par les télégrammes de Madrid
que le ministre d'Allemagne, l'attaché militaire, le
directeur des travaux publics et le général Blanco,
aide de camp du roi Alphonse, sont partis pour Va-
lence. On croit que l'escadre allemande mettra 50
heures environ pour effectuer la traversée.

Un pavillon a été élevé sur le quai du Grao où le
prince doit débarquer. Le Grao est à 2 kil. de la ville.
Le prince se rendra au palais du capitaine-général,
en passant par l'Alameda, le pont royal et la rue
Saint Dominique. Il restera à Valence autant qu'il
le voudra, le train royal étant mis à ses ordres. Les
journaux de Valence croient que le prince arrivera
dans la soirée de mercredi ou jeudi matin. S'il passe
deux soirées, le premier jour représentation de gala
au théâtre et le second réception au palais où les da-
mes seront invitées.

D'après le *Manchester Guardian*, une certaine an-
xiété régnerait dans les cercles officiels de Berlin au
sujet de la sécurité du prince impérial en Espagne.
Le prince aurait personnellement refusé de se laisser
accompagner de détectives allemands et, dit le journal
anglais, aurait manifesté sa détermination de se re-
poser entièrement sur la vigilance du gouvernement
espagnol.

Amérique. — On annonce que la ville d'Oskosk
à l'ouest du lac Michigan, dans l'Etat du Wisconsin,
est menacée d'une destruction complète par un vaste
incendie qu'une tempête violente étend à chaque ins-
tant. De vastes manufactures de coton et des quanti-
tés considérables de bois de construction sont déjà
devenues la proie des flammes. La population, hom-
mes et femmes, combat énergiquement le fléau, et
cherche à mettre à l'abri ses objets mobiliers. Les
autorités ont demandé partout du secours.

CAUSERIE AGRICOLE.

Petits entretiens sur la vie des champs.

(Suite.)

La respiration rend l'air impur.

Je vous le répète, mes enfants, que l'air pur fait
du bien et conserve la santé. Dieu en a mis, à cause
de cela, tout autour de la terre sur une épaisseur de
plusieurs lieues. Mais quand l'air devient impur, il
nuît à la santé.

Plusieurs causes rendent l'air impur. La respiration

est une de ces causes. Les bêtes et les gens gâtent
l'air avec leur souffle. On ne s'en aperçoit ni dans
les champs ni sur les chemins. Un peu de mauvais
souffle en pleine campagne, ce n'est rien. Les coups
de vent le chassent devant eux ou l'emportent plus
haut que ne vont les alouettes. Ou bien encore les
feuilles des arbres le prennent, le défont et s'en nour-
rissent. Un peu de mauvais souffle dans l'espace,
c'est une goutte d'eau de fumier dans l'Escaut. Il
n'y a pas lieu d'y prendre garde.

Mais lorsque des animaux sont à la gêne dans une
écurie, ou une étable, ou lorsqu'un certain nombre
de personnes occupent une chambre étroite, la respi-
ration salit et gâte l'air.

On n'est pas au bout de l'écurie d'Heurtebize et
de l'étable de la Haute-Fague qu'on voudrait en être
sorti. Et une fois dehors on éprouve du contentement.

Mariette a passé deux heures dans une pièce où
l'on montrait des curiosités et qui était pleine de
monde. Elle n'a pu rester davantage ; elle allait se
trouver mal. Aussitôt sortie, elle a retrouvé ses aises.

Il me faut bien vous donner un mot d'explication
sur tout cela.

L'air que nous avalons journellement est un mé-
lange de plusieurs gaz qui n'ont point de couleur et
que nous voyons pas.

Il ne manque pas autour de nous de gaz qu'on ne
voit pas. Lucien aurait beau regarder, il ne verrait
pas celui qui sort d'un bec de reverbère. Marguerite
se tenait assise auprès d'un réchaud de braise allumée,
peu s'en est fallu qu'elle ne perdît connaissance à
cause d'un gaz qui s'élevait du réchaud et qu'elle ne
voyait pas. Thérèse en cassant des œufs pour une
omelette a senti une affreuse odeur. C'était l'odeur
d'un gaz qu'elle ne voyait pas. Louis est entré dans
la bergerie de son oncle, quelque chose lui a picoté
les yeux et ce quelque chose était un gaz qu'il ne
voyait pas non plus. Eh bien, l'air que nous prenons
par la bouche, par les narines et par les petits trous
de notre peau est, je vous le répète, un mélange de
deux gaz invisibles et qui ne sentent pas mauvais.
L'un y entre pour un cinquième et l'autre pour
quatre cinquièmes.

Si le gaz qui entre pour un cinquième dans la com-
position de l'air était seul, il brûlerait les poumons
des animaux et des hommes. On vivrait trop vite et
on mourrait trop tôt. Si le gaz qui entre pour les
quatre cinquièmes dans l'air était seul aussi, on n'y
vivrait pas du tout ; et cependant ce n'est point un
poison.

Avalés séparément, les deux gaz de l'air sont per-
nicieux, avalés ensemble, ils sont excellents. Charles
ne boirait pas un grand verre de vin sans perdre la
raison ; mais dès que vous avez versé ce grand verre
de vin dans quatre verres d'eau, il le boit sans
inconvenient.

La respiration des hommes et des bêtes se fait en
deux actes. Ils prennent de l'air d'abord, et, quand
il a servi, ils le rejettent par le souffle.

Quand ils le prennent il est bon pour la vie ; quand
ils le rejettent, il a perdu sa qualité et ne vaut plus
rien pour eux.

A force de le prendre bon dans une chambre close,
dans une écurie, dans une étable et de le rendre mau-
vais, on ferait la vie impossible. Mariette allume du
charbon de bois dans le fourneau. Pour l'allumer,
elle ouvre la petite porte. Ce qui passe par cette
petite porte est de l'air respirable ; ce que rend le
fourneau est un gaz qui asphyxie.

Si Mariette fermait exactement la porte et la fenê-
tre de la cuisine, le bon air finirait par s'user, le
mauvais le remplacerait, le charbon s'éteindrait et
Mariette aussi.

Le moyen d'entretenir la santé et la vie consiste
donc à renouveler le bon air en se débarrassant du
mauvais.

(A suivre.)

Étrennes fribourgeoises

pour 1884

(Dix-huitième Année)

En vente chez les principaux Libraires.

Ce calendrier n'est plus à recommander. Il a fait
ses preuves comme publication populaire où l'on
trouve réunis un choix d'articles des plus variés :
Histoire nationale, archéologie, agriculture, contes et
nouvelles, anecdotes, drôleries, corautes, bons-mots,
etc., etc.

PRIX : 1 franc.

Dimanche 29 Novembre 1883

GRAND LOTO

au Cercle des Arts et Métiers à Bulle
à 8 heures précises.

Cassée

Le Dimanche 2 Décembre
à l'auberge des Tonneliers
à Bulle.

Le public y est cordialement invité.
[612] JOS. PILLOUD.

On demande

une domestique sérieuse (agée, de préférence), active et très-propre, pour faire tout le service d'un ménage de quatre personnes.

Inutile de se présenter si l'on ne possède pas les qualités sus-mentionnées.

Le prix du gage est de 20 francs par mois. — S'adresser à M^{me} Margot-Jouvet à Bulle. [613]

A vendre

On offre à vendre, à consommer sur place, 10 à 12,000 pieds de foin et regain, bonne qualité, avec emplacement convenable et à proximité de la laiterie.

S'adresser à Ulysse Favre à Avrydevant-Pont. [598]

Futaille!

J'achèterais des bordelaises vides en bon état à fr. 2. — la pièce.

Paul FEIGEL,
négociant en vins. [602]

Leçons d'anglais.

Une demoiselle anglaise voudrait trouver quelques leçons à donner dans sa langue maternelle. S'adresser au bureau de cette feuille qui indiquera. [594]

Emplois au concours.

L'Administration communale de la Ville de Bulle met au concours les emplois de **Secrétaire** et de **Caissier municipaux**, devenus vacants par suite du décès du titulaire. [610]

Les postulants à ces deux emplois doivent se faire inscrire au Bureau de Ville jusqu'au 30 Novembre.

Le cahier des conditions et charges dépose au Bureau du Conseil.

Boulangerie et Commerce de Farines.

François GARIN, vis-à-vis de l'église, Grand'rue n° 282, a toujours à la disposition du public du pain blanc, mi-blanc et pain de ménage première qualité, ainsi qu'un grand choix de farines 1^{re}, 2^{me}, 3^{me} et 4^{me}, maïs (polinta), maïs pour engrais, son gros et fin, avoine et tourteaux de sésame, à des prix avantageux. [611]

LA FONCIÈRE

Compagnie anonyme d'assurances sur la Vie.

Capital: 40 MILLIONS.

Autorisée dans le canton de Fribourg.

Cautionnement déposé 40,000 francs.

Assurances au décès, mixtes, etc. avec participation de 80 % dans les bénéfices.

S'adresser à M. Lucien Daler, représentant à Fribourg.

M. Pierre Favre, notaire, à Bulle. (H. 752 F) [590]

Avis aux Dames.

Ne jetez plus vos cheveux.

3 francs de façon pour faire une natte avec des cheveux tombés.

Grand choix de nattes depuis 5 fr.

Achat de cheveux coupés et tombés, chez Aimé Margot, coiffeur-parfumeur, maison Calibyte BARRAS, en face du Cheval-Blanc, à Bulle. [414]

LE DERMATOLIP du D^r Wander (meilleure huile pour le cuir)
amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les chasseurs. Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les harnais, les bottes, les sabots de chevaux, selles, voitures; chez MM. L. Körber, Bulle; Widmer-Mettler, Romont; Ch. Lapp, Fribourg. (H 1660 Y) [484]

A l'occasion de la

CASSÉE

il y aura bonne Musique et Danse le 25 Novembre à l'auberge des Halles à Bulle. [600]

En vente chez Joseph MOURA, à BULLE:

Saindoux, 1^{re} qualité, à fr. 1.40 le kilo.

Thon, Sardines, Codfisch et Harengs.

Lessive-Phénix véritable.

Rhum vieux, qualité extra, à fr. 2. — le litre. [606]

Chez J. MOREL-BADOUX à Bulle:

Farines diverses, Maïs, Son et Avoine.

Tourteaux de Sésame, 1^{re} qualité. [585]

Scierie.

On offre à vendre ou à louer une Scierie située aux Granges près Bulle. S'adresser au bureau du journal. [582]

A vendre

un solide char à deux chevaux avec brancard et brancard.

Le bureau du journal indiquera. [583]

A VENDRE

un potager avec 4 marmites, à prix réduit; une bascule romaine à 2 mâts, force 125 kil., et environ 2,000 pieds de bon foin et regain.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [604]

A l'occasion de la ST-NICOLAS

on trouvera au magasin de M^{me} veuve Remy-Haffen, à Bulle, un grand choix d'articles de confiserie, surprises, nouveautés.

Au même magasin: farines 1^{re}, 2^{me}, 3^{me}, 4^{me}; son, maïs, tourteaux de sésame, etc.

Tre qualité. — Prix modérés.

Se recommande [597] Elise REMY.

Avis au public.

Les frères SAVARY, maçons et tailleurs de pierre au Béveret (près La Tour-de-Trême) avisent l'honorable public qu'ils auront toujours un dépôt de bonne molasse.

Ils se chargent de tous les ouvrages concernant leur état, ainsi que de la construction de fours et fourneaux.

Dépôt de molasse au Béveret et à la gare de Bulle. [580]

Apprenti.

Le soussigné prendrait immédiatement un ou deux apprentis ou apprenties

Ed. SCHNEIDER, tailleur, à BULLE. [601]

A vendre

de gré à gré un domaine d'environ 14 poses, avec maison, grange, écurie et distillerie, le tout situé près de la laiterie à vapeur, à Bulle. [609]

S'adresser au bureau du journal.

Boulangers.

Un ouvrier boulanger-pâtissier-confiseur cherche à se placer desuite.

S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [617]

Apprenti.

A l'imprimerie de la Gruyère on prendrait encore en apprentissage un jeune homme connaissant bien son orthographe et sa langue française.

On donnerait la préférence à celui qui posséderait encore l'allemand. [615]

A louer

un local avantageusement situé pouvant servir de bureau ou de magasin. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera. [608]

A vendre

un petit char à bras avec pont et un banc de foire avec toile.

S'adresser au Café de la Tour à la Tour-de-Trême. [595]

AVIS

aux fabricants de fromages.

M. Victor Sallin, 10, bd. Liberté, à Marseille, ayant un grand débouché pour l'exportation des fromages gras, demi-gras et maigres, se charge de la vente de ces produits à des conditions très avantageuses. Paiement moitié comptant à réception; le solde après la vente. (H 8350 X) [567]

Teinture & Impression

DE

J. C. SCHULER à Stammheim (Zurich)

Teinture & dégraissage de tous genres d'habillements faits ou défaits en velours, soie, laine, coton, etc.

Impression sur étoffe en toutes nuances.

Rafraîchissement de couleurs fanées sur vêtements d'hommes.

Prix modérés. — Ordres exécutés au plus vite.

Dépôt à Bulle chez PITTET-VIENNY, négociant. [579]

A vendre

10,000 pieds foin et regain, 1^{re} qualité, à manger sur place. [599]

S'adresser à Joseph Pugin, à Riaz.

A louer

maison Jean Paquier, rue de Bouleyre, un logement pouvant servir de bureau. S'adresser au propriétaire. [618]

A LOUER

un appartement de 1^{er} étage, neuf, composé de 3 chambres, cuisine, cave et galetas. [616]

S'adresser au bureau du journal.

A vendre

environ dix mille pieds de foin et regain de 1^{re} qualité.

S'adresser à A. GILLARD, entrepreneur, à Bulle. [570]

AVIS.

M. Edouard SCHNEIDER, tailleur, avise l'honorable public de la ville et des environs qu'il vient de s'établir à Bulle, dans la maison de M. Blanc, ancien receveur.

Il s'efforcera de satisfaire toutes les personnes qui voudront bien lui confier de l'ouvrage par un travail soigné et des prix modérés. [569]

Arbres fruitiers

à hautes tiges et nains de toutes espèces, pyramides, espaliers, etc., cultivés à la pépinière de Garmiswyl, altitude 607 mètres (2021 pieds). Sur demande prix-courants gratuits. (H 691 F) [549]

J.-J. Schmutz, pépiniériste, à Garmiswyl.

Un jeune homme

muni de certificats, sachant soigner le bétail, trouverait à se placer desuite.

S'adresser à N. GEX, aubergiste à Riaz. [619]

A VENDRE

Au centre d'un grand village situé à 1 kilomètre de Bulle, une jolie maison avec magasin d'épicerie, charcuterie et boulangerie, au rez-de-chaussée.

On y joindra un four situé à vingt pas de la maison, ainsi qu'une grange avec logements, et une pose de terre de 1^{re} classe.

Le magasin a une clientèle nombreuse et assurée.

Conditions favorables de paiement. Pour traiter et visiter les lieux, s'adresser à J. Sciobéret, agent d'affaires, à Bulle. [552]

LE ROYAL WINDSOR

est le seul régénérateur (des cheveux) anglais ou américain, qui, par sa supériorité, a obtenu une médaille à l'Exposition de Bruxelles 1880. Il est infallible pour rendre aux cheveux gris la couleur naturelle. — Il arrête immédiatement

la chute des cheveux, Bushwaik & Co.

leur donne une nouvelle vie, produit une croissance abondante, ainsi qu'une beauté jusqu'alors inconnue. — Ce n'est pas une teinture. — Se vend en flacons et demi-flacons chez les Coiffeurs et Parfumeurs.

De M. Léon Melchissédec, l'éminent baryton de l'Opéra, Paris.

Je suis heureux qu'il me soit donné l'occasion de vous féliciter de votre Royal Windsor.

Je l'emploie depuis deux ans, je l'ai recommandé, j'en ai offert, et en ai fait des envois à mes amis, que tous m'en ont fait mille compliments et en veulent continuer l'usage.

De M. le docteur W. Pilette, 10, boulevard des Italiens, Paris.

Les résultats que j'ai obtenus avec votre Royal Windsor m'ont tellement satisfait que je l'ai depuis souvent recommandé dans ma clientèle.

Entrepreneur: 22, rue de l'Ecliquier, PARIS.

Exiger la Signature ci-contre de la maison chaque flacon

Agent général pour la Suisse: OLERMONT, et E. FOUET, Genève. Dépôt à BULLE chez

Almé Margot, coiffeur-parfumeur. [434]

Imprimerie de la Gruyère. Gérant: Ch. MOREL.



PRIX DE

Pour la Suisse

Pour l'Etranger

Prix du

On s'abonne

d

L'un abonne pour la journalisation

I

A

Le Gran

nation, qu

ruption de

en relief p

Il s'agit

(architecte

ton, d'étu

nées d'éco

de cours p

à former u

qui a parc

nicum et

pratique

ville... E

qu'à Frib

voudront

étranger

trompeuse

contre l'a

Bien n

s'étonner,

les jours,

mande pa

faire pour

tu faire p

Bien bête,

à Choufle

Et c'est

leurs, que

que le den

table de c

FF

Cata

Vendred

arrivée sur

bateaux à

Journal de

Le Cygn

Evian à 5 h

de vider l'

quand il pa

était encore

le lac gros,

Le Rhône

15. M. H.

sciller com

amateur de

le pont, et

croys-not

savait devo

Le temps

était très

les lumières